

DECRET D/2019/ **335** /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CINQ (5) OFFICIERS
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2012/112/PRG/SGG du 12 Décembre 2012, portant organisation de la Présidence de la République ;

VU Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

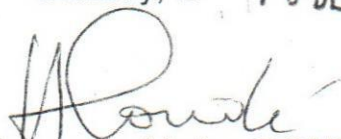
DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Sont nommés au **Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de République de Guinée** en reconnaissance des éminents services rendus à la Nation Guinéenne pour l'émancipation de la Culture Guinéenne et Africaine, les Artistes dont les Prénoms et Noms suivent :

- 1.- Moussa Célestin CAMARA
- 2.- Mamadou Aliou BARRY
- 3.- Mory KANTE
- 4.- Aboubacar Fatou Abou CAMARA
- 5.- Sékouba Kandia KOUYATE

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 DEC 2019



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée